

## Le manuel scolaire : enjeux et avenir à l'ère numérique

Jean-Louis Durpaire<sup>1</sup>  
Jean-Pierre Véran<sup>2</sup>

### Introduction

Etymologiquement, le manuel est associé au livre : « *manuale* » en latin désigne un étui de livre, avant que le syntagme « livre manuel » désigne un ouvrage de format maniable présentant l'essentiel d'une doctrine. Le manuel a été un outil de proximité pour bien des générations d'élèves et le moyen d'établir des repères communs au sein du triangle : professeurs - parents d'élèves - élèves. L'équipement en outils numériques qui atteint pratiquement 100 % des familles en France fait que le manuel imprimé est en voie de ne plus être ce moyen incontournable de liaison. La disruption numérique interroge tout à la fois la place du livre dans les apprentissages, mais aussi la nature même du manuel, de sa conception à son utilisation. Elle brouille aussi les frontières entre ce qui est utile spécifiquement aux apprentissages scolaires et l'ensemble des informations auxquelles les élèves sont exposés en permanence et impose de nouvelles formations pour que les élèves soient en mesure de faire un tri pertinent : c'est le domaine de l'Éducation aux médias et à l'information, composante désormais établie de l'enseignement obligatoire en France.

### Le manuel scolaire : quelques définitions et représentations

Une note de service (14 mars 1986) du ministère de l'éducation nationale français définit ainsi le manuel : « *Le manuel est un auxiliaire pédagogique pour le professeur et une aide pour l'élève (...). Le manuel est aussi un livre, un instrument de référence, un moyen d'accès à la culture* ». Pour Pascale Gossin, chercheuse (2004), le manuel est un « *support d'apprentissage et d'approfondissement, garantie d'un égal accès au savoir pour tous les élèves sur l'ensemble du territoire, lien générationnel entre l'École et la famille et surtout outil de mise en œuvre des programmes de l'Éducation nationale, le manuel scolaire et ses corollaires numériques jouent un rôle de premier plan dans la transmission des savoirs et l'acquisition de méthodes et d'autonomie* ». Sylvie Marcé, présidente du syndicat national de l'édition en France, en 2009, définit ainsi le *manuel scolaire* : « *Support d'apprentissage et d'approfondissement, garantie d'un égal accès au savoir pour tous les élèves sur l'ensemble du territoire, lien générationnel entre l'École et la famille et surtout outil de mise en œuvre des programmes de l'Éducation nationale, le manuel scolaire et ses corollaires numériques jouent un rôle de premier plan dans la transmission des savoirs et l'acquisition de méthodes et d'autonomie* ». On voit ainsi apparaître au fil du temps une continuité, la valeur symbolique forte du manuel scolaire, et un changement, l'apparition progressive de corollaires numériques.

Il n'est pas inintéressant de confronter cette valeur symbolique forte aux représentations qui sont celles des élèves, destinataires privilégiés du manuel scolaire. Interrogés en 2010 par l'inspection générale, ils fournissent des éléments de réponse intéressants. Ils

<sup>1</sup> Inspecteur général de l'éducation nationale honoraire

<sup>2</sup> Inspecteur d'académie honoraire.  
Experts auprès du Centre international d'études pédagogiques

plébiscitent les exercices (78%), les résumés (54%), les textes (51%), majoritairement cités, qui arrivent loin devant les documents d'accompagnement (35%), les illustrations (32%), les index (15%). Il semble donc bien que pour eux, le manuel est prioritairement un outil d'exercices, et non ce lieu de lecture propice à leur formation intellectuelle. Cela conforte le point de vue exprimé par Alain Choppin, qui considère le manuel comme « *fausse évidence historique* ».

### **La question de la validation, de l'homologation ou de l'agrément du manuel scolaire**

Cette question ne s'est jamais réellement posée en France où le manuel scolaire a été d'emblée inscrit dans une double liberté : d'une part celle de l'édition, d'autre part celle de la pédagogie. Le rapport Leroy rappelle que « *la loi du 17 fructidor an IV (27 août 1796) a étendu aux livres de l'école élémentaire la liberté qui avait été reconnue aux libraires-imprimeurs* » et que cette liberté a failli être remise en cause sous le Second empire avec le « *système de l'autorisation préalable* » qui s'est heurté à des obstacles pratiques : « *commission d'examen débordée, retards dans la publication des avis nuisant au renouvellement des manuels, soupçons de connivence entre les libraires-éditeurs et les membres des commissions* ».

Le ministère français de l'éducation agit donc différemment en proposant par exemple des cahiers des charges ou des recommandations. Par ailleurs, les études émanant soit des inspections générales soit des universités contribuent à faire évoluer les productions. Les éditeurs sont de toutes façons extrêmement attentifs au respect des programmes et de l'ensemble des instructions officielles ; si une faille était repérée, celle-ci serait immédiatement relevée par les enseignants ou les inspecteurs ; l'avenir de l'outil incriminé serait donc des plus sombres !

La démarche française qui fait priorité au marché et donc au contrôle par les utilisateurs plutôt que par l'Etat se retrouve dans nombre de pays. Le tableau comparatif sur le contrôle des manuels scolaires mis en ligne par l'*International Review of Curriculum and Assessment Frameworks Internet Archive* de l'Agence anglaise pour les qualifications et le développement curriculaire publié en novembre 2010 fait apparaître que l'Angleterre, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède, l'Australie, les Etats-Unis., entre autres, laissent le libre choix aux enseignants dans le cadre de l'établissement.

Dans d'autres pays ou territoires, des procédures de sélection sont en place ; ainsi au Québec, en Ontario, en Wallonie. Au Québec, par exemple, le Bureau d'approbation du matériel didactique (BAMD) est une structure ministérielle qui, depuis 1980, procède à l'évaluation et à l'approbation du matériel didactique à l'aide de critères approuvés par le ministre et élaborés en fonction des orientations et du contenu des programmes édictés par celle-ci. L'approbation du matériel didactique repose sur l'examen de sept aspects du manuel : pédagogiques, socio-culturels, matériels, publicitaires, toponymiques, conventionnels ainsi que sur l'exactitude des contenus religieux. Pour chacun de ces aspects sont définis plusieurs critères, et, pour chacun d'entre eux, les éléments à considérer et les points d'analyse. La décision et le rapport final sont communiqués à l'éditeur, avec éventuellement une liste de modifications obligatoires ou souhaitables. L'approbation dépend de la réponse apportée par l'éditeur aux modifications obligatoires. Si toutes les conditions sont remplies, on émet un certificat d'approbation et le matériel est inscrit sur la liste officielle du BAMD tant que le programme concerné est en vigueur.

### **Du manuel scolaire aux ressources pédagogiques**

Durant le dernier demi-siècle, la notion de manuel scolaire a été bouleversée. La première raison est due à la nouvelle dimension prise par l'éducation : pour la France, massification de l'enseignement, allongement de la scolarité à 16 ans (1959), création du collège unique (1975) ainsi qu'une forte élévation du niveau de formation de la population (près de 75 % d'une classe d'âge obtient un baccalauréat). Les ministres de l'éducation successifs se sont interrogés sur la place et le rôle du manuel scolaire. Les inspections générales ont ainsi été sollicitées à plusieurs reprises pour examiner cette question. En 1998, le rapport intitulé sobrement *Le manuel scolaire* évoquait déjà « *la crise du manuel* » et « *l'ébranlement* » du modèle dû selon les auteurs du rapport à deux raisons : d'une part, « *les manuels (...) qui centrent le travail quasi exclusivement sur la classe et mettent davantage l'accent sur "la mise en activités" des élèves que sur une réelle appropriation des savoirs* » ; d'autre part « *l'irruption des moyens modernes d'information et de communication, entrant en concurrence avec les manuels alors qu'il faudrait élaborer des ouvrages qui leur soient complémentaires* ».

En 2010, le rapport *Le manuel scolaire à l'heure du numérique, une « nouvelle donne » de la politique des ressources pédagogiques*, tentait d'effacer cette notion de « crise » pour inscrire un nouveau manuel dans le contexte numérique ; en conclusion, les auteurs écrivaient : « *Le manuel aujourd'hui n'est pas en crise, il s'inscrit dans une mutation profonde de l'outillage pédagogique.* »

Le rapport de Michel Leroy en 2012 portant sur *Les manuels scolaires : situation et perspectives*, reprenait cette idée de mutation profonde tout en établissant un parallèle avec l'époque de Jules Ferry : « *L'outil (...) doit être repensé, en fonction des nouvelles ressources accessibles, des nouveaux supports disponibles, et surtout des besoins de l'école, en matière de personnalisation, de remédiation, d'acquisition et d'évaluation des compétences du socle commun, de développement du travail personnel de l'élève. Le vecteur numérique capable de rendre les mêmes services que le manuel imprimé de Jules Ferry reste à inventer, de même que l'école adaptée à la nouvelle culture numérique reste à fonder, car c'est l'organisation même du temps et de l'espace scolaires, des rythmes et des bâtiments, des champs et des appartenances disciplinaires, qui va évoluer.* »

De tous ces rapports, émerge une convergence : le manuel est emblématique de la forme scolaire et il est indispensable de faire évoluer simultanément l'un et l'autre. C'est donc assez logiquement que le gouvernement a demandé à plusieurs inspections générales (pas seulement celles de l'éducation nationale, mais aussi celle des finances) d'étudier les rapports entre l'école et l'industrie. Le rapport publié en 2013 sur *La structuration de la filière du numérique éducatif* a contribué à faire évoluer la notion de « manuel » vers celle englobante de « ressources éducatives ».

### **Manuel scolaire et ressources pédagogiques : un marché concurrentiel**

Dans un pays comme la France, où l'édition des manuels scolaires est confiée à des maisons d'édition privées plutôt florissantes, le manuel scolaire dans sa forme imprimée a bien résisté à la montée en charge du numérique. En 2010, les manuels de l'enseignement scolaire représentaient plus de 10% du chiffre d'affaire de l'édition et plus de 12% des ventes de livres.

La première adaptation à cette transformation a été la numérisation des manuels, par un simple changement de support. On parlait alors de « manuels numérisés ». Désormais, les

éditeurs proposent des « manuels numériques », enrichis de supports vidéos et sonores, d'activités diversifiées auto-évaluables par les élèves ou évaluables par le professeur, dont le livre imprimé, enrichi d'un DVD, n'est qu'une possible porte d'entrée matérialisée. On peut, sur chaque site d'éditeur, feuilleter les manuels numériques en ligne. Les éditeurs ont su trouver des modèles économiques permettant de passer de l'imprimé au numérique sans déstabiliser leurs entreprises. Toutefois, l'adaptation a été assez longue (une quinzaine d'années) et ne s'est finalement réalisée qu'en constatant le risque de contournement par des offres émanant soit de militants agissant au sein d'associations, soit de grandes entreprises internationales.

L'économie du manuel scolaire doit en effet faire face à une autre dimension de la réalité numérique. D'une part, la concurrence des multiples ressources numériques existant sur la toile. Mais aussi et surtout, le fait que, désormais, des collectifs d'auteurs se constituent et peuvent, sans passer par un éditeur professionnel, concevoir et mettre en ligne des manuels scolaires, conformes aux programmes d'enseignement.

Comme on le sait, les technologies numériques ont donné lieu à l'éclosion rapide de véritables majors mondiales du numérique, dont l'acronyme GAFAM rappelle les noms de Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft. Ces majors ont saisi l'importance du marché de l'éducation et développé des projets dans le domaine de l'éducation électronique (e-éducation) : Apple a développé des manuels scolaires IBooks dans plus de 50 pays, dont la France, et sa plate-forme iTunes propose aux enseignants et aux classes de partager leurs connaissances au travers de centaines de milliers de documents ; Google propose depuis 2013 la location de manuels scolaires ; Amazon propose sur Kindle des manuels de littérature, et un accord a été signé avec Canopé, éditeur public français de ressources pédagogiques transmédias, pour une expérimentation de développement de contenus pédagogiques.

### **Les manuels scolaires : de nouveaux espaces de collaboration pédagogique et de nouvelles responsabilités pour les pouvoirs publics**

Mais l'univers numérique ne se limite pas à ces groupes planétaires. Les institutions publiques n'ont pas ménagé leurs efforts pour fournir des ressources numériques en ligne destinées à la formation. On peut citer, en France, le site national du ministère de l'éducation nationale, Eduscol, les sites pédagogiques des diverses académies, Canopé et Eduthèque qui « *rassemble des ressources pédagogiques structurées avec de grands établissements publics à caractère culturel et scientifique* ».

L'essor du numérique a aussi généré une dynamique collaborative, associative, réticulaire chez les professionnels de l'éducation. On voit ainsi apparaître un nouveau type de manuels, auto-édités par des professeurs travaillant en réseau. C'est le cas, par exemple, en mathématiques avec Sésamath ou, en français, en histoire-géographie, en anglais et en mathématiques avec Lelivrescolaire. A l'échelle internationale, on peut citer en exemple la Khan Academy, dont la page d'accueil en français éclaire le sens : « *Vous n'avez qu'une seule chose à savoir : vous pouvez tout apprendre* », avec un engagement significatif : « *La Khan Academy est entièrement gratuite et le restera* ». Et de manière encore plus récente la chaîne créée par l'association Bibliothèques sans frontières (BSF) sur Youtube « *BSF Education* », qui se veut le « *rendez-vous incontournable pour tous les apprenants, collégiens, lycéens et étudiants* », en continuité de sa traduction de la Khan Academy.

*« La chaîne proposera des playlists de contenus originaux, et d'autres glanés sur le web et éditorialisés, pour former des leçons pour tout apprendre et réviser les examens. »*

Voici donc que l'univers du manuel scolaire, si longtemps réservé à des maisons d'édition recrutant leurs auteurs, s'ouvre à des formes alternatives de manuels et de ressources dont l'interactivité, le recours à des capsules vidéo, rend l'attrait indéniable pour les élèves, les maîtres et les parents. Pour les professionnels de l'enseignement, il devient possible, en travaillant en réseau, de constituer des équipes qui mettent en commun leurs travaux, mutualisent leurs expériences pour proposer à leurs collègues de les rejoindre, et de contribuer à leur tour à l'enrichissement de manuels conformes aux programmes d'enseignement. Comme l'indique le site [lelivrescolaire.fr](http://lelivrescolaire.fr), « 1500 professeurs contribuent à la création de ces contenus libres et gratuits sur Internet. Vous aussi, construisez avec nous le futur de l'éducation et devenez coauteur de la communauté ». L'attrait de cette offre nouvelle se traduit déjà en parts de marché non négligeables. Par exemple, au niveau du collège, les manuels proposés en français et histoire-géographie par le livre scolaire, crée en septembre 2009, représentent déjà 20% des manuels utilisés. Cet éditeur collaboratif fédère, autour de ses auteurs, une communauté vivante d'utilisateurs.

On voit ainsi, grâce au numérique, s'opérer la métamorphose du manuel scolaire et de son mode de production, et au-delà, de la professionnalité des enseignants. Par exemple, les élèves peuvent répondre aux questions et réaliser les exercices en ligne depuis leur compte utilisateur ; et le professeur récupérer, et corriger les réponses de ses élèves directement depuis son ordinateur. Les manuels numériques permettent également à chaque enseignant d'intégrer ses propres cours et documents à l'intérieur de son manuel numérique. Chaque professeur peut créer des pages de leçon, des études de cas, des études de texte ; et donner accès à l'ensemble de ses créations à ses élèves, voire les partager avec ses collègues s'il le souhaite. Cette fonctionnalité correspond à une conception nouvelle qui consiste à faire de chaque enseignant l'auteur de son propre manuel scolaire.

On le voit, la transformation est fondamentale et globale. Le manuel se transforme, son mode de production, d'édition, de diffusion, d'utilisation se diversifie et s'enrichit, et le travail de l'élève comme celui de l'enseignant, le rôle d'accompagnement des parents, s'en trouvent profondément modifiés. Et, par conséquent, la forme scolaire traditionnelle de la classe et du cours, des espaces et des temps scolaires, s'en trouve fortement repensée. Il faut en effet concevoir un équipement personnel des enseignants et des élèves, un équipement des salles de classe, des centres de ressources et espaces d'étude des établissements scolaires compatibles avec cette nouvelle approche du travail, qui favorise la différenciation pédagogique et la personnalisation des activités, le travail collaboratif entre élèves et l'auto-évaluation.

En évoquant cette réalité, nous ne parlons pas, en Algérie, d'un avenir lointain. Le taux d'accès aux réseaux numériques s'accroît rapidement, et la jeunesse algérienne est déjà fortement équipée en appareils mobiles de communication numérique. Une réflexion sur l'avenir des manuels scolaires ne peut que s'inscrire dans cette perspective. Et ce d'autant plus que le rôle plus actif donné aux élèves dans les manuels numériques est conforme aux objectifs pédagogiques et éducatifs de la loi n° 08-04 du 23 janvier 2008 portant loi d'orientation sur l'éducation nationale.

## Conclusion et perspective

Le manuel scolaire est inscrit dans la longue histoire de l'accès à la connaissance. Il a évolué considérablement depuis une cinquantaine d'années passant d'un livre délivrant des savoirs rigoureusement organisés à des ouvrages plus foisonnants, très illustrés, puis à des ressources pédagogiques combinant imprimé et numérique. Mais les transformations ne sont pas achevées car le numérique modifie profondément les rapports de l'homme à la connaissance. Les façons d'apprendre, qu'il s'agisse des accès aux savoirs ou de mémorisation sont totalement bouleversés. La mémoire n'est plus l'exclusivité de notre cerveau ; elle se déporte vers des mémoires externes qu'il faut savoir organiser, structurer, puis fouiller. Comme l'exprime Louise Merzeau, il faut « repenser notre mémoire ». Le manuel scolaire, outil didactique par excellence, est donc à reconsidérer dans ses fonctions axiologiques et instrumentales.

## Bibliographie

- Bassy, Alain-Marie. Séré, Alain. *Le manuel scolaire à l'heure du numérique*. Rapport IGAENR-IGEN, 2010
- Borne, Dominique. *Le manuel scolaire*. Rapport IGEN, juin 1998
- Bruillard, Eric, (dir), *Manuels scolaires, regards croisés*, SCEREN, 2005
- Bruillard, Eric. Durpaire, Jean-Louis. Lamouroux, Mireille. (dir). *Cultures numériques, Education aux médias et à l'information*. CNDP. 2013
- Choppin, Alain. *Le manuel scolaire, une fausse évidence historique*. INRP, Histoire de l'éducation. n°117, 2008
- Gossin, Pascale. *La lecture numérique : réalités, enjeux et perspectives*. Lyon : Presses de l'Enssib. 2004
- Leroy, Michel. *Les manuels scolaires : situation et perspectives*. Rapport IGEN.2012
- Mounier, Eric. Priolet, Maryvonne. *Les manuels scolaires de mathématiques à l'école primaire In Conférence de consensus. Nombres et opérations : premiers apprentissages à l'école primaire*. Cnesco et Ifé-ENS de Lyon. Novembre 2015.
- Tabarot, Michèle. *Rapport parlementaire sur les manuels scolaires*. 2012
- Les dossiers de l'ingénierie éducative, Les enjeux du manuel scolaire à l'ère du numérique*, Scéren-CNDP, n°66, juin 2009
- La structuration de la filière du numérique éducatif : un enjeu pédagogique et industriel* Rapport conjoint IGEN / IGAENR. 2013
- Les manuels de l'enseignement primaire. Elaboration, choix, utilisation*. Unesco. 1959
- Eléments pour un examen critique des manuels scolaires*. Unesco. 1978
- Manuel de lecture au CP*. CNDP / Savoir-Livre, diffusion Hatier. 2003